

Le Grand Oral en STMG

21 mai 2021



Programme de la réunion

1. Principe généraux – Q&R
2. Echange de pratiques en groupe
3. Conclusion des groupes – harmonisation finale des attendus pour l'épreuve

L'épreuve du Grand Oral

1. Un contexte de préparation dégradé qui entraîne quelques évolutions
2. La construction de l'exposé des 5 premières minutes
3. Le rôle du jury pendant l'entretien (phase 2)
4. Comment construire et évaluer le projet d'orientation (phase 3)

Généralités – Le déroulé du G.O. (1)

Avant l'interrogation, le jour de l'épreuve

1. Le choix de la question par le jury

Sur la base d'une feuille signée par l'enseignant de spécialité, reprenant les deux questions préparées

Une feuille récapitulant les points non traités du programme est également fournie au jury

Ces deux questions reposent sur un projet de gestion

2. Préparation individuelle (20 minutes)

Possibilité de rédiger une production écrite, à remettre au jury

Cette production est non évaluée, mais pourra être utilisée par l'élève

Généralités – Le déroulé du G.O. (2)

Les 3 phases de l'interrogation (20 minutes au total)

1. Présentation d'une question (5 minutes)

Les notes rédigées pendant l'entretien pourront être utilisées par les élèves

2. Un échange avec le candidat (10 minutes)

3. Un échange sur le projet d'orientation (5 minutes)

Généralités – L'organisation académique

- 2 examinateurs qui représenteront les deux spécialités des élèves (droit et économie et MSDGN). Le choix est de privilégier les enseignants de la partie spécifique
- Interrogations du 21 au 25 juin
- 12 élèves interrogés par jour en moyenne
- Les élèves passent dans leur centre
- Une procédure d'harmonisation sera organisée

Les 5 premières minutes (1)

Des attendus minimaux

- Un contexte d'entreprise et un diagnostic pour justifier la problématique de gestion
- Une présentation du travail effectué, des outils et méthodes utilisés
- L'apport de quelques éléments de solution
- Une conclusion

Les 5 premières minutes (2)

Quel rôle du projet ?

- Le projet fournit le contexte d'entreprise et permet un diagnostic situé
- Le projet peut, ou non, permettre de mettre en œuvre certaines solutions
- **Des états d'avancement et de concrétisation du projet très divers, qui ne doivent pas pénaliser les candidats**

Les 5 premières minutes (3)

Quelle place pour les enseignements de droit et d'économie ?

- Contribuer à éclairer les réponses aux questions, et la mise en œuvre des solutions, en fonction de ces questions
- **A minima, mettre en lumière les transversalités entre le thème et les notions du programme, pour préparer les élèves à l'entretien avec le jury (phase 2)**
- Travailler l'oral, participer aux oraux blancs, accompagner la préparation des candidats

L'entretien avec le jury (phase 2)

Les éléments sur lesquels l'entretien peut reposer :

- Des éléments complémentaires pour expliciter le raisonnement (sur les connaissances mobilisées et leur lien avec le thème par exemple, ou sur la justification des solutions proposées)
- Les méthodes et les outils utilisés, le travail en groupe (s'il a eu lieu)
- Les transversalités avec le droit et l'économie
- Les prolongements possibles avec d'autres thèmes du programme

Eviter les questions de connaissances, décontextualisées

Le projet d'orientation - phase 3

Les éléments à présenter ou interroger :

- Les méthodes et les ressources mobilisées pour s'informer (salons virtuels, intervention de professionnels, ect.)
- Les raisons du projet d'orientation souhaité (projection dans un métier, appétences personnelles,...), et des différents choix sur Parcours Sup
- La connaissance de parcours possibles, au-delà du choix post BAC
- Le lien avec les spécialités suivies en Terminale, et / ou les questions du Grand Oral, s'il existe (lien non obligatoire)

Eviter de « juger » les projets d'orientation et les questions comparatives (pourquoi ne pas avoir choisi tel projet ?)

L'évaluation du Grand Oral (1)

Principes généraux

- Des élèves au degré de préparation différente, à évaluer avec bienveillance
- L'épreuve n'est pas une épreuve de connaissance mais une épreuve orale, d'argumentation
- Pas de compensation entre les phases
- Une évaluation par profil, à l'aide d'une grille d'évaluation

Ateliers d'échange de pratique

Les ateliers d'échange de pratique (1)

- Ils ont pour objectif d'échanger les pratiques et partager les interrogations pour construire collectivement les réponses
- Trois thématiques possibles :
 - 1- l'organisation du travail, et la place de l'économie et droit
 - 2- l'articulation entre le projet et les questions
 - 3- la préparation de l'épreuve sur les semaines restantes

Les ateliers d'échange de pratique (2)

- Une répartition par spécialité, avec une quinzaine de personnes

Salle	Spé.	de		à	
1	GF	AIT ICHOU	Mustapha	LEFRANCOIS	Virginie
2	GF	LEMARCHAND	Franck	ZABRONIECKA	Sylvie
3	MERCA	AUBERT	Stéphanie	FREI	Stéphanie
4	MERCA	GILLE	Christophe	VANDERSTAETEN	Marie-Noëlle
5	RHC	AEMIG	Isabelle	LE ROUX-KODRNJA	Stéphanie
6	RHC	LEPREVOST	Thomas	VILLEDIEU	Raphaël

Les ateliers d'échange de pratique (3)

- 13h30 – 14h30 : Présentation générale
- 14h30 – 15h30 : Ateliers
- 15h30 – 16h30 : synthèse par spécialité et questions / réponses

Echanges



Synthèse collective

Merci de
votre
attention !

